

La Balise

Votre périodique d'information au coeur de la commune.



Barbâtre
ÎLE DE NOIRMOUTIER

N°109

JANVIER 2024

PROJET 1 RUE DU CENTRE

Réhabilitation d'un bâtiment communal en trois logements locatifs et un local commercial.



ÉDITORIAL DU MAIRE.....p.3

FOCUS SUR.....p.4-5

- Obtention de la 2^{ème} fleur

QUALITÉ DE VILLE.....p.6-7

- Aménagements
- Environnement

RETOUR EN IMAGES.....p.8-9

VIVRE ENSEMBLE.....p.10-12

- Affaires scolaires
- Culture
- Enfance/Jeunesse
- Solidarité
- Urbanisme

VIE MUNICIPALE.....p.13

- Personnel communal
- La bibliothèque
- Hommages

VIE ÉCONOMIQUE ET PRATIQUE....p.14-15

- Nouvelles installations
- Économie
- Location
- Portrait

AGENDA.....p.16



Directeur de publication : Mr le Maire Louis GIBIER. **Equipe de rédaction** : Mr le Maire Louis GIBIER, Sylvie GUEGUEN, Anthony HELIGON. **Crédits photos** : Droits réservés **Conception & impression** : Graffocean 16 rue du Boucaud - 85330 Noirmoutier-en-l'Île. Imprimé sur du papier recyclé



Barbâtre, une commune belle à vivre en toutes saisons.

Notre commune vient de décrocher une seconde fleur, au concours national des Villes et Villages fleuris 2023. La reconnaissance du travail accompli, une grande satisfaction pour tous les acteurs de l'embellissement du cadre de vie. Merci à tous, aux agents du service espaces verts, à la commission Environnement, à tous ceux qui sèment, cultivent et soignent l'espace public, les jardins, les bords de rues.

Cette distinction, c'est le signe qu'elle est belle. Mais il faut continuer à agir pour, faire mieux encore, nous adapter aux exigences du réchauffement climatique, ne plus faire n'importe quoi, nous engager résolument dans la gestion sans désherbant, différenciée selon les lieux, économe en eau. Toutes ces plantes que l'on dit « sales et rebelles » sont la composante essentielle de la nature. Elles sont utiles à tout ce qui est vivant.

Ce qui importe c'est qu'elle soit belle à vivre en toutes saisons. *Un printemps dans les mains, un été dans les yeux, un automne dans les cœurs, un hiver apaisé.* Nous savons que chez nous, chaque saison est porteuse de beaux moments de vie, de solidarité, de proximité avec les autres, de silences réparateurs en forêt, sur la dune, de plaisirs partagés dans l'associatif et le sport, de lumières et de couleurs exceptionnelles.

Au regard de tout ce que nous observons ailleurs, les convulsions du monde, les maux de notre société, les dérives inquiétantes, les bouleversements climatiques, dans notre cocon insulaire, sur notre bateau qui tangue parfois, il faut bien avouer que notre commune, notre île, ne s'en sortent pas si mal. Si ce n'est le paradis, c'est un beau lieu que beaucoup nous envie.

Y vivre toute l'année, c'est ce qui nous anime dans nos actions, nos projets, nos envies de tous les jours. Bâtir tous ensemble, une ILE, en équilibre et en équité, des solutions de logement pour les jeunes, les actifs, les familles avec enfants, les saisonniers. Priorité immédiate, face aux réalités, aux difficultés de notre territoire. Poser les pierres d'un mieux vivre durablement. Rééquilibrer les choses, sans bouleverser, sans opposer, afin qu'avec plus de résidences permanentes, aux volets largement ouverts, nous fassions barrage au déclin de population sédentaire, à l'exode des jeunes et des forces vives. Sauver une école, services et commerces de proximité, accueillir de nouveaux exploitants, soignants, c'est là qu'il faut s'unir et « se battre ». Deux projets Barbâtrins devenus réalité, forment un beau cadeau, un beau symbole de ce qui est indispensable à l'attractivité, la vivacité, la place des uns et des autres dans notre cité, le vivre ensemble toute l'année ; la résidence autonomie pour nos aînés et la salle des sports et loisirs, pour la détente et le bonheur de tous, scolaires, jeunes, sportifs, et associations.

C'est la saison des VŒUX. Que 2024 apporte à tous, bonheur, santé, sérénité, réussite. Avec une pensée toute particulière pour ceux qui souffrent, touchés par la maladie, le handicap, moins favorisés, fragiles et isolés. Partageons du bonheur et de la paix.

Louis GIBIER,
Maire de Barbâtre



« Villes et Villages Fleuris » : une deuxième fleur pour la commune



2019 : Après avoir été sur le podium départemental en 2018 grâce à l'opération Paysage de votre commune en lien avec le Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement (CAUE), Barbâtre obtient sa première fleur du label Villes et Villages fleuris par le jury régional.

2023 : La deuxième fleur nous est attribuée avec les félicitations du jury !

Les agents municipaux en charge des espaces verts ont poursuivi les efforts d'entretien, de fleurissement et d'embellissement de la commune. Les résidents contribuent aussi à l'image que nous souhaitons partager avec le public, les promeneurs, en s'impliquant activement à travers les plantations visibles de la rue, les jardins partagés qui reflètent la passion des jardiniers.

Le dossier de présentation de la commune qui doit être remis au jury visitant la ville doit faire partager tous les engagements de la municipalité en matière non seulement de fleurissement mais aussi d'environnement, au sens large du terme, et du bien vivre.

Les plantes peu gourmandes en eau, locales, vivaces, demandant un minimum d'entretien doivent être le choix privilégié afin de réduire au maximum les coûts et de participer positivement au développement durable.

La ville de Barbâtre s'est engagée depuis maintenant plusieurs années dans une gestion écologique des espaces verts, y compris les cimetières, pour preuve l'arrêt de l'emploi, depuis 2016, des produits phytosanitaires, toxiques pour l'environnement. Pour

rappel depuis 2019, c'est toute la population qui est soumise à l'interdiction d'utilisation de ces produits. Malheureusement pour l'environnement, il existe encore des fonds de bidons dans certaines remises qui sont encore répandus par leurs propriétaires.

Les démarches engagées afin d'aboutir à un plan de gestion différenciée, montrent l'intérêt porté à une gestion effectivement raisonnable et raisonnée des moyens techniques, humains de la collectivité pour une activité améliorée en faveur de notre environnement.

Les aménagements portés par la municipalité depuis 2014, sont le reflet de notre volonté de vivre dans une nature retrouvée, le bourg façon jardin, les abords dans le même esprit, la dune qui vient flirter avec le centre au travers des essences choisies pour végétaliser les espaces communs.

Les animations proposées, printanières, estivales, en lien ou non avec les jardins, sont autant de supports à la rencontre et au partage entre les habitants et les visiteurs.





Les agents des services techniques, afin de répondre plus efficacement aux demandes de la municipalité en matière d'espaces verts, ont suivi pour certains différentes formations, sur les plantes vivaces, le recyclage des déchets verts, les alternatives au désherbage chimique. En 2022, un agent a été formé à la taille des arbres, en deux temps, printemps et automne afin d'observer les effets de cette taille.

Nous devons tous nous adapter aux changements qui nous impactent continuellement et les nouvelles pratiques semblent quelquefois pesantes mais l'environnement est l'affaire de tous. Barbâtre qui bénéficie d'avantages certains grâce à ses spécificités paysagères, les dunes, Le Gois, le Polder de Sébastopol, la plaine agricole, la forêt, doit continuer à œuvrer pour préserver ses atouts.

La stratégie commencée au cours du mandat précédent,

a été poursuivie en termes de communication, de gestion et d'animation.

Le Plan Vert, élaboré dans le cadre d'un Contrat Environnement Littoral signé avec le département en 2011 est resté un document de référence. Le paysagiste Bernard Massé avait su comprendre les spécificités de la commune et mettre en lumière tout ce qui pouvait lui apporter un plus pour une meilleure gestion environnementale.

Les liens renforcés avec l'Office National des Forêts par la signature d'une convention annuelle ont permis la réalisation de travaux plus poussés, dans le cadre d'un meilleur accueil du public. Le sentier des Papillons (La balise n°108), est un exemple réussi d'une belle collaboration en lien avec l'école publique La Rose des Dunes.

Ce sont tous ces efforts collectifs et ce travail qui ont été récompensés par l'attribution de cette deuxième fleur lors de la cérémonie de remise des prix du label régional des Villes et Villages Fleuris, le 23 novembre 2023.

Pour plus d'informations sur le label rendez-vous sur : <https://www.villes-et-villages-fleuris.com/>

PAROLE D'ÉLUE

Sylvie Guéguen
1^{ère} adjointe

Nous sommes fiers de partager avec vous cette 2^{ème} fleur et ces félicitations, elles sont le résultat de notre travail à tous. Poursuivons nos efforts !



Aménagement

Objectif : habitat à l'année

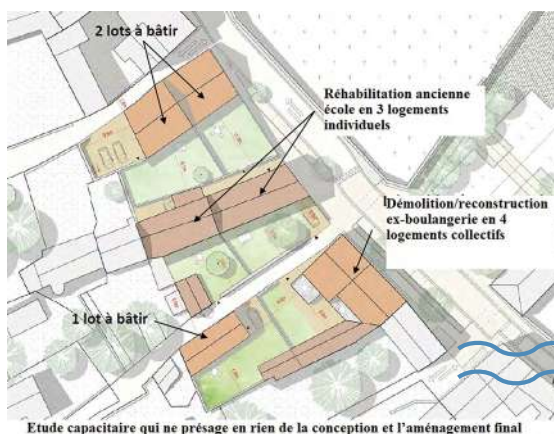
Le projet OAP (Opération d'Aménagements Programmés) « Notre Dame » :

Accompagnée par l'Établissement Public Foncier (EPF) de Vendée et de Vendée Habitat, la commune de Barbâtre poursuit son projet de renouvellement urbain dans le secteur de « Notre Dame », situé en face de la place de l'église de Barbâtre.

Ce projet prévoit notamment de construire 4 logements sociaux neufs sur l'emprise de l'ancienne boulangerie, de réhabiliter le bâtiment principal de l'ancienne école en 3 logements sociaux, et d'aménager 3 terrains à bâtir (commercialisés avec clauses anti spéculatives et en résidence principale).

La commune et l'EPF de la Vendée ont choisi d'attribuer le foncier à Vendée Habitat qui sera chargé de réaliser ce projet. La gestion des logements sociaux et la commercialisation des lots à bâtir seront assurées par Vendée Habitat. La finalisation de cette opération est prévue pour fin 2025.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine de la collectivité et plus généralement de l'aménagement du Centre Bourg. Au-delà de l'aspect architectural, cette opération vise notamment à permettre l'installation de jeunes actifs tout au long de l'année.



Le projet de logements et commerce au 1, rue du Centre

La commune prévoit de réhabiliter un bâtiment communal en trois logements locatifs et un local commercial. Le projet consiste à rénover et transformer un logement individuel en 3 logements collectifs d'habitation à l'étage et à remettre en état une surface commerciale au rez-de-chaussée. Un atelier et un local de stockage, ne contenant pas de produits chimiques, présents sur la parcelle sont démolis. Un ravalement de façades, changement des menuiseries, reprise de la couverture et d'éléments de charpente font partie du projet de rénovation, ainsi que la création de locaux poubelles et vélos.

Renseignements auprès du Pôle Développement Territorial au **02.28.17.33.81** ou **urbanisme2@barbatre.fr**



PAROLE D'ÉLU



Alain Cieren
Adjoint chargé de l'urbanisme et du foncier

Toutes les acquisitions et les réalisations faites par la Municipalité iront vers l'habitat à l'année, la résidence principale, pour les jeunes et les actifs de l'île, mais également pour ceux qui désirent venir y travailler et y vivre durablement.

Environnement

ONF quelle gestion de la forêt domaniale de Noirmoutier pour les années à venir ?

Avec près de 400ha, soit un peu moins de 10% de la surface de l'île, la forêt domaniale de Noirmoutier s'étire sur une vingtaine de kilomètres de trait de côte ; elle est au cœur des enjeux d'aujourd'hui.

Prisée des Noirmoutrins et des estivants, elle doit

satisfaire à trois grands objectifs, comme chaque forêt publique : préserver la biodiversité dans un paysage identitaire qui évolue et se renouvelle ; accueillir des usagers et un public nombreux aux attentes variées ; et, de manière très accessoire, produire du bois.

Les grandes orientations de gestion pour la forêt de Noirmoutier, pour la période 2022-2043 :

- Conserver et restaurer les milieux dunaires.

- Régénérer les parties les plus âgées de la forêt en créant des trouées de petites surfaces, dans lesquelles va se développer une nouvelle génération d'arbres, acquise par voie d'ensemencement naturel.

- Mettre en place, tout en veillant à la sécurité des usagers, des îlots de vieux arbres en faveur de la biodiversité et pour plus de naturalité.

Issue d'un passé récent, la constitution de la forêt et de la dune de Noirmoutier, dotée de facettes multiples, se veut avant tout une histoire humaine. Une histoire de forestiers investis d'une mission ambitieuse, menée avec le concours des noirmoutrins, une histoire

pimentée par quelques anecdotes, une histoire enrichie d'une dimension sociale puis environnementale incontestables. Loin de la carte postale qui fige les choses dans le temps, c'est avant tout un territoire évolutif, hérité et transmis dans un intérêt collectif.

La forêt n'est pas en libre-service, pas de cueillette, pas de ramassage, pas de dépôts (déchets verts), pas de plantations...

Pour les cessions de bois (10€/stère) contacter Monsieur Guillaume SIMON Technicien Forestier Territorial au 02.51.93.09.50



Plan alimentaire Territorial

Mise en place d'un Plan Alimentaire Territorial, sur l'île de Noirmoutier, en cohérence avec les attentes de la commune

Le Plan Alimentaire Territorial (PAT) répond parfaitement à notre réflexion municipale, à nos envies de proximité et de diversité et à nos projets en cours d'étude pour :

- répondre aux attentes du territoire, de la population, de la restauration collective : manger mieux, manger sain, produire sur le territoire, développer des circuits courts.
- valoriser notre plaine, réserve agricole de l'île (40 % de la surface de notre commune).
- encourager de nouvelles installations, des sièges d'exploitation, des jeunes, des familles, sur une commune qui a des atouts.

- mettre du lien entre tous les acteurs du monde agricole, ceux en place et ceux que nous désirons accueillir, et de la cohérence dans les actions à partager entre les quatre communes. La commune désire répondre aux attentes de la population insulaire, de la restauration collective (scolaires – personnes âgées en établissement et en portage au domicile) et des éleveurs (bovins – ovins) puisque notre île retrouve du bétail dans le polder et quelques prés.



Le but est de développer la qualité différenciée des matières premières en utilisant les circuits courts cohérents.

L'action AXE1 intitulée « La qualité différenciée des matières premières » a été confiée à la commune de BARBATRE dans le cadre du PAT approuvé à la Communauté de Communes.

Dans le cadre de ce projet, la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier vous propose de répondre à une enquête pour mieux connaître vos habitudes de consommation mais aussi vos besoins sur : <https://www.cdc-iledenoirmoutier.com/>



Jean-Maurice Fouasson
Adjoint délégué à la voirie
et aux réseaux.

Nous souhaitons accueillir de nouveaux exploitants afin de participer à satisfaire aux besoins de produire plus, en proximité, diversité et qualité, sur notre territoire.

ANNIVERSAIRE

Samedi 30 septembre

Les 50 ans de la caserne des pompiers de Barbâtre, en présence d'anciens sapeurs-pompiers et d'officiels.



BIBLIOTHÈQUE

Mardi 18 juillet

La bibliothèque à la plage, cale de l'Océan.



DÉFERLANTE

Lundi 7 août

Retour sur le spectacle La brise de la pastille par le Cie GALAPIAT Cirque.



INAUGURATION

Jeudi 28 septembre

Médic'océan, au 8 chemin de la Plaine, en présence de Mme D'Orgeval gynécologue, Mme François-Chervet, pédiatre et Mme Martin, orthophoniste.



AMÉNAGEMENT

Démolition de la boulangerie, dans le cadre du projet de réalisation de 7 logements sociaux et 3 terrains à bâtir.



SOUTIEN À LA CRÉATION

Du 25 au 30 septembre

Accueil en résidence de la Cie Betty Blues pour la création du spectacle Hors normes. Temps d'échange sur l'égalité filles/garçons avec les élèves de la classe de CP-CE1-CE2.



CONCOURS PHOTO

©**Christophe Cougnaud** 1^{er} prix du jury 2023.
60 photos retenues pour cette 6^{ème} édition.
Pour 2024, le thème est « SPORTS » .



JEUX OLYMPIQUES

Mardi 24 octobre

Présence de la Tournée Vendée Terre de sport. Le centre de loisirs les Petits Cagnots en a profité pour découvrir de nouvelles activités sportives.



ÉCOLE

Vendredi 23 juin

Fête de l'école La rose des dunes, dans le parc de la Rocterie.



SPORTS

Pose du sol revêtement multisports de la salle des sports et loisirs Les Cyprès.



VOIRIE

La rue de la Cure et la rue du Fief du Moulin. Enlèvement des poteaux, dans le cadre des travaux d'enfouissement des réseaux.



ANNIVERSAIRE

Mardi 25 juillet

Les 30 ans de la Déferlante avec le spectacle Superbe de Groupe Berthe.



Affaires scolaires

Une nouvelle équipe en place depuis septembre

La rentrée 2023-2024 a été marquée par l'arrivée d'une toute nouvelle équipe pédagogique. Madame Breton a en charge la classe de maternelle (TPS, PS, MS, GS), Madame Alard la classe de CP-CE1 et Madame Gaborit la classe de CE2-CM1-CM2. Madame Alard est aussi la nouvelle directrice de l'école.

La vie de l'école : projets et activités

Certains projets ou certaines activités sont commun.e.s aux trois classes.

Le prix des Incorruptibles est un des temps forts de l'année scolaire car tous les enfants de l'école vont y participer et voter pour le meilleur ouvrage jeunesse parmi une sélection de titres adaptés à chaque niveau de classe. Depuis septembre les propositions de sorties et les activités ont été nombreuses. En octobre, les enfants ont réalisé des œuvres sur le thème « Avec ou sans eau » exposées dans la salle de motricité dans le cadre de l'exposition participative « **La Grande Lessive** ». En novembre, toute l'école est allée à la rencontre des drôles de marionnettes de Jean-Pierre DALLEMAND, lors de son exposition « **Des marionnettes pour la planète** », à la salle Océane, sur la réutilisation des bidons en plastique. Puis, l'association « **Les bouchons de l'Avenir** » est intervenue à l'école auprès des enfants dans le but de mettre en place une récolte de bouchons, qui permettra d'aider des personnes en situation de handicap. Et pour finir l'année, le vendredi 15 décembre, a eu lieu le **Marché de Noël de l'école** avec des chants de chaque classe et la vente des bricolages fabriqués par les enfants.

Projet École dehors

Un après-midi par semaine, la classe de **CP-CE1** se rend en forêt pour faire Classe Dehors. Les séances s'organisent autour d'activités de langage, de mathématiques. Les sorties dans la nature

renforcent le système immunitaire et préviennent les chutes, les allergies et les maladies cardiovasculaires. L'exercice en plein air stimule les capacités motrices. Les activités pratiquées dans la nature stimulent la créativité, l'autonomie, l'autodiscipline, la concentration et les compétences langagières et permettent de développer la coopération et le sens de l'observation.

La classe de **CE2-CM1-CM2** participe à de nombreux événements comme la visite de l'**exposition « Défi zéro gaspi »** à la Guérinière où à travers plusieurs ateliers les élèves ont pu voir comment limiter le gaspillage alimentaire. La découverte du marais, **sur le parcours nature RAMSAR**, proposé par le Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf, qui se fait en trois sorties, La Daviaud, l'écluse de la Guérinière et le polder Sébastopol à Barbatre.

Des interventions de professionnels sont au programme avec des agents de la Communauté de Communes pour parler du risque de submersion marine et avec Vendée Eau sur le bon usage de l'eau.

Nous remercions vivement les services techniques de la mairie pour les nombreux travaux réalisés dans l'école cet été, ainsi que les interventions faites depuis la rentrée.

Le mot de l'équipe enseignante

Culture



L'exposition "Émile Breteau artiste-peintre photographe barbâtrien"

Du 22 octobre au 5 novembre 2023 salle des Bourguignottes, 450 visiteurs ont découvert et apprécié 15 œuvres du fonds de la commune, 10 œuvres provenant de fonds privés et 210 photographies et cartes postales de l'artiste. L'association "Mémoires du sel" et la commune invitent les propriétaires d'œuvres à se faire connaître dans le cadre d'un projet de publication sur l'artiste et son œuvre.

Renseignements **02.51.39.68.58** ou **culture-animations@barbatre.fr**

« RAM'île petite enfance », le guichet unique sur l'île pour les jeunes parents

Le Relais d'Assistance Maternelle, est devenu le Relais Petite Enfance. Service de référence, il a pour mission de favoriser des rencontres entre les professionnels de l'accueil des jeunes enfants, les parents et les tout-petits.

C'est donc un lieu d'information et d'orientation pour les parents sur l'ensemble des modes d'accueil. Ce service est gratuit et confidentiel. Il est régi par le contrat Enfance Jeunesse (CEJ) signé entre la Caisse d'Allocation Familiale et la Commune de La Guérinière, avec l'engagement d'une action sur les quatre communes du territoire.

Il permet également de valoriser l'accueil à domicile en contribuant à améliorer la qualité du service proposé. Un animateur coordonne cette entité et assure des temps d'accueil au public, des temps d'éveil à destination des enfants et des temps d'échanges avec les assistantes maternelles et les professionnels de l'enfance.

Les financements

Les recettes sont constituées des prestations de service CAF et MSA, et d'une subvention des quatre communes de l'île à valeur égale. L'ensemble des partenaires se réunit au minimum une fois par an pour discuter de son fonctionnement, des besoins et de la subvention annuelle.

Plus d'infos sur : <https://www.ville-noirmoutier.fr/relais-assistances-maternelles-ramile/>



Solidarité

Plan communal de sauvegarde :

Campagne de recensement et d'inscription des personnes fragiles ou isolées au Plan communal de sauvegarde

En cas de phénomènes climatiques et de risques exceptionnels (tempêtes, submersion marine, canicule, grand froid, incendie, épidémies...), les services communaux ont la charge de porter attention aux personnes âgées, fragiles et/ou isolées et de maintenir avec elles un contact régulier.

Pour ce faire, le CCAS de Barbâtre tient à jour un registre des personnes vulnérables. Ce registre a déjà fait ses preuves ; pendant la pandémie, il a permis aux personnes isolées de ne pas rester seules. Il est le gage de la réactivité de la commune auprès des habitants les plus fragiles. Il est primordial de s'y inscrire. La commune encourage donc toutes les personnes qui se sentent ici concernées ou qui connaissent des personnes susceptibles de l'être d'effectuer cette démarche auprès du CCAS au 02 51 39 68 58.

Contribuer à la mise en œuvre de cette action renforcera la solidarité sur notre territoire. Merci par avance pour votre coopération.



Urbanisme

Le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un document de planification qui organisera à l'échelle de l'île de Noirmoutier un projet global qui définit les grandes orientations d'urbanisme, d'aménagement du territoire et fixe les règles d'occupation des sols, pour les années à venir (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...).

Il constitue ainsi, pour la collectivité, une opportunité de mener une réflexion sur son développement à moyen terme afin d'assurer un urbanisme maîtrisé et soucieux des enjeux actuels. Le PLUi de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier a été prescrit le

16/12/2021. Lors-que ce document aura été approuvé, il remplacera les PLU des 4 communes de l'île, actuellement en vigueur. Dans l'attente de son approbation par le conseil communautaire, les PLU des 4 communes de l'île restent opposables aux tiers. Les révisions, modifications de ces documents sont portées par la Communauté de Communes jusqu'à l'approbation du PLUi.

Le diagnostic du territoire dans le cadre du PLUi est en cours. Il est prévu de finaliser l'élaboration de ce document vers mars 2025 avant de le soumettre à la population et aux partenaires institutionnels notamment via une enquête publique. Ce règlement pourra être approuvé en conseil communautaire vers décembre 2025.

Les communes de l'île et la Communauté de Communes ont souhaité une large concertation avec la population tout au long de l'élaboration du PLUI. Une veillée urbaine ouverte à tous les habitants et acteurs locaux a eu lieu le 26/10/23 à la salle Hubert Poignant à Noirmoutier et a mobilisé environ 120 personnes. Il s'agissait d'un temps de concertation pour recueillir la parole des habitants très en amont de la procédure d'élaboration du PLUI. La concertation sur le PLUI avec la population va se poursuivre, la communication continue (newsletter, outil numérique, mail, courrier,...), des réunions publiques aux phases clés, des temps d'information et de restitution via le magazine « notre île », des ateliers... **Un cahier « concertation PLUI » ainsi qu'une adresse mail plui@iledenoirmoutier.org sont mis à disposition des administrés pour faire part de leurs observations/remarques dans le cadre de l'élaboration du PLUI, dans chacune des communes et à la Communauté de Communes.** Tout savoir sur le PLUI de l'île de Noirmoutier www.cdc-iledenoirmoutier.com/vivre-sur-l-ile/mon-logement/plan-local-d-urbanisme-intercommunal-plui

Pour consulter le PLU de Barbâtre rendez-vous sur www.barbatre.fr/vie-municipale/urbanisme/plu/

Le rôle de la commission d'urbanisme

La commission se réunit environ une fois par mois pour émettre des avis sur les demandes d'urbanisme en se basant sur le Code de l'urbanisme et le PLU. Le maire assume la responsabilité des décisions dans le respect de la réglementation communal (PLU) et supra communal.

Le suivi des infractions au Code de l'urbanisme est fait de façon permanente sous la responsabilité du maire et donne lieu à des PV si les administrés concernés ne prennent pas les mesures nécessaires. La mairie doit assumer la gestion de l'urbanisme depuis que l'Etat à cesser de s'en occuper.

Toutes les infos sur www.barbatre.fr

Un nouveau cadastre !

Opération de remaniement du plan cadastral de Barbâtre. Entre octobre 2023 et octobre 2025, des agents du cadastre interviendront sur la commune pour redessiner toutes les limites de propriété et tous les bâtiments, tels qu'ils existent réellement sur le terrain, à une échelle plus lisible, et avec toute la précision que permettent les techniques actuelles. Plus de renseignements auprès du Pôle Développement Territorial au 02.28.17.33.81 et sur https://www.barbatre.fr/.../remaniement-cadastral-de-... ou auprès de la Brigade Nationale d'Intervention Cadastre, Antenne de Nantes par mail sdnc-bnic.nantes@dgfi.finances.gouv.fr ou par téléphone au 02.28.24.18.52.

Quelles formalités pour mes travaux ?

Je construis ma maison

*Jusqu'à 150 m² je dépose un Permis de Construire Maison Individuelle sans obligation de recourir à un architecte.

J'agrandis ma maison

Plus de 40 m² pour commune en PLU → Permis de Construire
De 5 m² à 40 m² pour commune en PLU (hors recours à un architecte*) → Déclaration Préalable
Moins de 5 m² → aucune formalité

Je divise mon terrain :

- Division en 2 lots minimum à bâtir avec espaces communs → Permis d'Aménager
- Division sans espaces communs hors périmètre ABF → Déclaration Préalable
- Toute division dans périmètre ABF → Permis d'Aménager

Toiture :

Je pose une fenêtre de toit, une lucarne, un œil de bœuf, je modifie ma toiture (Couleur, matériaux...) → Déclaration Préalable.

Garage :

- Je construis un garage jusqu'à 40 m² d'emprise au sol pour les communes en PLU (s'il est communicant à l'habitation) → Déclaration Préalable.
- Je construis un garage de plus de 20 m² non communicant à l'habitation → Permis de Construire

Clôture :

Je construis un mur de clôture, je pose une clôture, un portail, un portillon → Déclaration Préalable.

Parabole :

Je fixe de manière durable une antenne parabolique et/ou un climatiseur → Déclaration Préalable.

Véranda :

Je construis une véranda jusqu'à 40 m² pour les communes en PLU (hors obligation de recours à un architecte) → Déclaration Préalable.
au-delà de 40 m² pour les communes en PLU → Permis de Construire.

Abri bois, charreterie :

d'une emprise au sol de 5 m² à 20 m² → Déclaration Préalable.

Serre :

moins de 1,80 m de hauteur → aucune formalité,
de 1,80 m à 4 m de hauteur et de moins de 4000 m² → Déclaration Préalable.

Abri de jardin :

de 5 m² à 20 m² de surface de plancher → Déclaration Préalable.

Piscine :

bassin inférieur ou égal à 10 m² → aucune formalité,
bassin de 10 à moins de 100 m², non couvert ou dont la couverture est inférieure à 1,80 m de hauteur → Déclaration Préalable.

Panneaux photovoltaïques et solaires

→ Déclaration Préalable.

Pour Rappel

Suite à l'observation d'une nette augmentation du nombre de refus ou de demandes de pièces complémentaires concernant les autorisations d'urbanisme, nous encourageons les porteurs de projets à venir consulter le service d'urbanisme. L'objectif est de s'assurer que leur projet est conforme aux exigences du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette démarche contribuera à accélérer l'octroi des autorisations par la commune, évitant ainsi tout retard dans la réalisation des projets. Vous pouvez prendre rendez-vous auprès du service mutualisé d'instruction en composant le 02.51.39.19.79 ou en envoyant un courriel à service-ads@urbanismemutualise.fr

Cessez de soumettre vos demandes d'autorisation d'urbanisme au format papier, une alternative possible et bénéfique pour l'environnement! Optez plutôt pour la dématérialisation de vos demandes d'urbanisme en utilisant la plateforme sve-iledenoirmoutier.sirap.fr

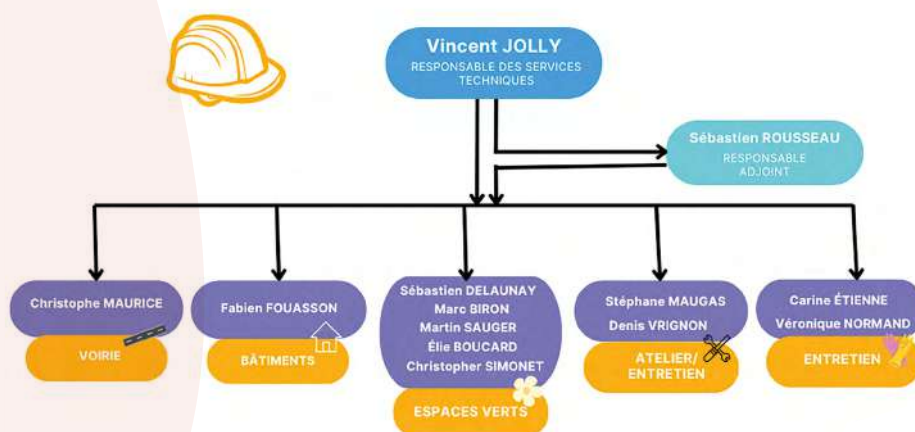
Une équipe à votre service

Présentation des services techniques

L'équipe des services techniques est composée de 13 agents. Ces agents sont en charge du bon fonctionnement du domaine public. Ils regroupent l'ensemble des services et des moyens qui permettent :

- d'effectuer l'entretien des espaces publics, des locaux communaux et des espaces verts ;
- de réaliser des travaux de maintenance ;
- d'élaborer et mettre en œuvre les projets d'aménagement urbain ainsi que les plans pluriannuels d'investissement (voirie, bâtiments communaux...).

Organisation des services techniques municipaux



Ce service est sous la direction d'Alexandre Parent, Responsable du Pôle Aménagement du Territoire de la commune.



Hommages

Ils nous ont quittés.

Madame LAURENT a été la première femme à accéder à la fonction de Maire à Barbâtre et sur l'île en mars 2001. Elle était entrée dans la vie municipale au sein de l'équipe de Monsieur André GABORIT en mars 1983 et fut élue 1^{ère} adjointe en 1989. Elle s'est attachée tout au long de sa vie à rendre service aux autres, engagements pour sa commune, actions sociales au sein du CCAS et de l'ADMR. En tant que Maire elle a eu une attention toute particulière pour l'école communale, l'enfance et la jeunesse, mise en fonction d'une garderie périscolaire, création d'un restaurant scolaire, instauration d'un marché à l'année, achat de foncier pour de futurs lotissements communaux. A travers ces mots, nous lui exprimons notre reconnaissance et lui rendons hommage. Nous présentons à son époux, à ses proches et à toute la famille nos sincères condoléances.

Bien tristes nous étions d'apprendre le décès à 82 ans d'**André BOINEAU**. André était attachant, débordant de sympathie et de disponibilité. Nous retiendrons ses engagements dans l'associatif, notamment en tant que Président de l'association culturelle « Les T'île Joyeux ». Il nous laisse une belle image, un bel exemple. Nous lui rendons hommage et le remercions vivement de ce qu'il a donné, du temps qu'il a consacré à Barbâtre au service des autres et de la collectivité.



La bibliothèque

Sylvie BOURASSEAU, en charge de La bibliothèque de Barbâtre et responsable adjointe à la communication depuis novembre 2021 a quitté ses fonctions en octobre 2023, pour un nouveau projet professionnel. En attendant l'arrivée d'un nouvel agent pour la remplacer, les permanences de La bibliothèque et l'actualisation des propositions de livres à emprunter, sont assurés par une équipe de bénévoles compétents.

Si vous aussi, vous souhaitez faire partie de cette équipe de volontaires contactez la Mairie au 02.51.39.68.58.

Rappel des horaires d'ouverture mardi 10h-12h, mercredi 16h30-18h30 et samedi 10h-12h.



Nouvelles installations

ASSOCIATIONS

Nouvelles associations



ÉQUIPAGE ET COMPAGNIE

Joan BRUNEAU

☎ 06 81 37 32 33

✉ Joanbruneau22@gmail.com



BARBAT COOL COUNTRY

Danse Country, pour les plus de 60 ans

☎ 06.32.96.28.05.

✉ cc.martineau@live.fr

Changement de Présidente



AMICALE LAÏQUE

Madame Colette GROIZARD succède à Anne-Marie CHAUVET

☎ 02 51 39 58 14

✉ Co.albarbatre@orange.fr



LES ECHOS DU GOIS (EX LES ÉCHOS DE CHAMPOROUX)

Groupe de cors de chasse

Gérald NEAU

☎ 06 75 39 73 05

✉ neau.gerald@orange.fr

COMMERCES



MARAÎCH'ÎLE

Morgan CORNET

Maraîchage diversifié certifié en agriculture biologique

Croisement du chemin de la Blancharderie et de l'allée des Myosotis

☎ 06 35 66 37 00

✉ morgancornet@gmail.com

Nouvelles adresses



CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE ET PSYCHANALYSE

Monsieur OUTA ROGER

2 ter Rue des Mûriers
85630 BARBATRE 5

☎ 07 60 86 21 59



SUR LE MARCHÉ

Le Fumoir de Noirmoutier est désormais présent sur le marché de Barbâtre de septembre à juin.

Économie

Zone d'activités économiques de la Gaudinière

Vous êtes artisans et vous cherchez à vous installer sur Barbâtre ? Renseignez-vous !

Dans le cadre de sa compétence statutaire « Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéro-portuaire », la Communauté de Communes assure la gestion du parc de la Gaudinière à Barbâtre et a initié une démarche pour remédier à la problématique du manque de locaux ou terrains destinés aux professionnels.

Dans une volonté de permettre l'édification de bâtiments à vocation économique sur le territoire insulaire, tout en permettant à la Communauté de Communes de conserver la maîtrise du foncier, les terrains disponibles



sur le Parc de la Gaudinière seront loués via un bail à construction spécifique.

Ce bail à construction spécifique garantit la jouissance du terrain au profit de l'acteur économique afin qu'il puisse édifier sa construction, en contrepartie d'un loyer relativement faible. 7 terrains à vocation économique sont d'ores et déjà disponibles pour une location longue durée - 50 ans - à des entreprises ayant une activité productive.

Service Sandra GUIGNARD référente du dossier à la Communauté de Communes : 02.51.39.89.89.

Tarifs 2024 de location des Salles communales

Location

USAGES	SALLE DES OYATS (200 personnes)	SALLE Océane (100 personnes)	SALLE DES NOURES (35 personnes)	SALLE DES BOURBIGNOTTES
Conférences associations locales*	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Réunions politiques (Publiques ou privées)	110 €		65€	
Cérémonies - réceptions de courtes durées Résidents de Barbâtre Extérieurs	75€ 115€		55€ 85€	
Cérémonies - réceptions de longues durées Résidents de Barbâtre Extérieurs	135€ 205€		80€ 130€	
Activités de l'année associations locales*	Gratuit		Gratuit	Gratuit
Réveillons	155€		105€	
Séances théâtrales Associations locales (*) Autres associations	Gratuit 135€	Gratuit		
Autres spectacles et bals	135€			
Ventes judiciaires et légales	290€		290€	
Expositions par semaine		75€	45€	45€ 30€
Assemblée Générale des Associations de copropriétaires	55€	Gratuit	35€	
Actions à but humanitaire (*)	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Cautions Salles	300€	300€	300€	300€
Ménage	70€	50€	35€	35€

Bonne nouvelle ! Les tarifs n'augmentent pas

Les élus ont souhaité ne pas augmenter les tarifs concernant la location des salles municipales pour l'année 2024 afin que ces dernières restent accessibles. Tous les tarifs sur www.barbatre.fr

PAROLE D'ÉLUE



Catherine Coeslier

Les sommes perçues permettent l'entretien des locaux et le renouvellement du matériel.

Portrait

Guy Atlé : Un retraité hyperactif

Guy ATLÉ est Barbâtrien depuis 11 ans. Avant d'être en retraite sur l'Île de Noirmoutier, il était peintre en lettres - décorateur. C'est un retraité actif, avec un agenda bien rempli, puisqu'il donne de son temps auprès d'associations locales, comme L'ASCG pour le bon fonctionnement des joëlettes, Grandir ensemble et L'outil en main. Il participe à la préparation des manifestations estivales de la commune et est membre du CCAS.

Il intègre L'outil en main comme formateur en peinture décoration et carrelage, avec le désir de transmettre son savoir faire à la jeune génération. En 2021, il devient président de l'association, composée de 15 bénévoles encadrants qui accueillent et forment 14 jeunes filles et garçons. Son arrivée à la présidence a permis l'ouverture de trois nouveaux ateliers : électricité, vitraux et cuisine. et aussi la mise en place d'accueil de classes des collègues Molière et Sorbet dans le but de les initier aux métiers de l'artisanat.

Actuellement l'association espère ouvrir un atelier de petite mécanique et réparation de vélos, mais recherche surtout des bénévoles prêts à transmettre leur savoir-faire auprès des jeunes. Si comme Guy, vous disposez d'un peu de temps et souhaitez participer à cette transmission, n'hésitez pas à le contacter au 06.19.41.68.77 ou à aller à sa rencontre aux Noures.

JANVIER

• MARDI 9 JANVIER

Les vœux du Maire à la population

- 📍 Centre de vacances Village Club Miléade
- 🕒 18h30

FÉVRIER

• SAMEDI 17 FÉVRIER

Les vieux Gréments

- 📍 Salle des animations, Village Club Miléade
- 🕒 20h30

MARS

• SAMEDI 16 MARS

Soirée théâtre

- 📍 À la salle des Oyats
- 🕒 20h30

• SAMEDI 30 MARS

La chasse aux œufs organisée par le Secours Populaire

- 📍 Dans le parc de la Rocterie
- 🕒 10h – 12h



AVRIL

• DU 13 AU 19 AVRIL

Soutien à la création

- Accueil de la Cie Little Big Compagnie pour la création du spectacle Sioux
- 📍 Salle Océane



• DIMANCHE 28 AVRIL

Vide-greniers de printemps

- 📍 Place du Marché
- 🕒 de 10h à 18h

MAI

• DIMANCHE 5 MAI

Journée au Jardin

- 📍 Parc de la Rocterie
- 🕒 De 10h à 18h

• VENDREDI 10 MAI

Déferlante de printemps



• SAMEDI 11 MAI

Déferlante de printemps



• DU 27 MAI AU 31 MAI

Soutien à la création

- Accueil de la Cie Plaisir D'offrir
- Joie de Recevoir pour la création de l'installation Les cabanes hurlantes
- 📍 Salle Océane



JUIN

• SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 JUIN

Festival La Rue Marmaille



• DIMANCHE 23 JUIN

Journée les pieds dans l'eau

JUILLET

• JEUDI 4 JUILLET

Ouverture de la saison estivale

AOÛT

• JEUDI 1^{ER} AOÛT

La Rue Marmaille au soleil

• DIMANCHE 4 AOÛT

Vide-greniers d'été

• JEUDI 8, VENDREDI 9 ET SAMEDI 10 AOÛT

Les concerts à la Pointe

SEPTEMBRE

• VENDREDI 6 SEPTEMBRE

Clôture de la saison estivale

Tout le programme à retrouver sur le site de la commune de Barbâtre : www.barbâtre.fr

La BALISE est disponible en mairie

Mairie de Barbâtre, rue de l'Eglise 85630 Barbâtre
Tél. : 02.51.39.68.58 | Fax : 02.51.39.77.92

